



Communiqué

Service de l'eau

Rivières vivantes: Lausanne lance la première étape de son plan de renaturation des cours d'eau

Avec le préavis N° 25/023 «Rivières vivantes», la Municipalité de Lausanne amorce une vaste démarche de revitalisation des rivières communales. Ce programme bénéficie d'un financement pouvant atteindre 95% de la part du Canton et de la Confédération. Les premiers travaux concerneront le ruisseau de Vennes, le Riolet et la Bressonne, avec un double objectif: soutenir la biodiversité et renforcer la sécurité face aux crues.

La Ville de Lausanne s'engage pour redonner vie à ses rivières. L'évaluation quinquennale de la qualité des cours d'eau 2019-2025 a révélé que 30% d'entre eux présentent une morphologie trop artificialisée, les empêchant de jouer pleinement leur rôle naturel face aux aléas climatiques et d'accueillir une biodiversité riche. Depuis plus d'un siècle, de nombreux tronçons de cours d'eau ont été canalisés ou enterrés. Cette situation fragilise à la fois l'équilibre écologique et la sécurité de la population lors de fortes précipitations.

Le plan «Rivières vivantes» vise à inverser cette tendance. Son ambition est de restaurer les cours d'eau lausannois afin de recréer des milieux naturels aquatiques et terrestres variés, reconnecter des zones humides prioritaires et redonner aux rivières leur capacité naturelle de régulation hydraulique. En élargissant le lit des cours d'eau et en rétablissant leur espace de divagation, il devient possible de ralentir l'écoulement, de réduire l'érosion et de limiter les risques d'inondation en aval. Les bénéfices attendus sont multiples: amélioration de la biodiversité, meilleure qualité des eaux, protection contre les crues et meilleure résistance face aux épisodes climatiques extrêmes.

La première étape qui représente un investissement total de 12 millions de francs peut bénéficier du soutien des autorités cantonales et fédérales.

Trois projets sont déjà prêts. Le ruisseau de Vennes sera revitalisé afin de diversifier les milieux naturels, stabiliser ses berges et améliorer un ouvrage hydraulique sous la route d'Oron. Le Riolet, situé à Rovéréaz, sera élargi avec la création d'une prairie inondable. Enfin, les sources de la Bressonne seront remises à ciel ouvert, ce qui renforcera la migration des amphibiens et améliorera la gestion des eaux de ruissellement dans le secteur particulièrement sensible de Sainte-Catherine. Ces projets pilotes s'ajoutent à une liste de tronçons identifiés comme prioritaires dans le cadre de l'étude «Rivières vivantes: plan des renaturations des cours d'eau» menée par le Service de l'eau en collaboration avec le Service des parcs et domaines.

«Avec «Rivières vivantes», Lausanne se donne les moyens d'un avenir plus durable. Ce programme marque une étape importante: il s'agit de réconcilier la ville avec ses rivières, de mieux protéger sa population et de préparer l'avenir», déclare Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de l'eau. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan climat.

Vous trouverez en annexes les documents complémentaires relatifs à ce communiqué.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.lausanne.ch/renaturation

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23**

Lausanne, le 8 octobre 2025



Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est le 3^e distributeur de Suisse et gère l'ensemble du cycle de l'eau, dont l'évacuation et l'épuration. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. Son laboratoire est accrédité ISO 17025. Il a obtenu le label Solidarité eau suisse.